

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

82.219
Objet

**Z.A.E.C.
Aliénation de terrain
au profit de MM. TURPIN
Désistement des
acquéreurs.**

DATE DE CONVOCATION

10 DECEMBRE 1982

DATE D'AFFICHAGE

10 DECEMBRE 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 23
Nombre de votants 25

IR _____

CONTRE _____

ABSTENTIONS _____

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le dix sept décembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD,
BOUTET, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, BERLAND, BOISARD, BOULAN,
BROTREAU, CABAL, COLLE, DUFEIL, GUICHAOUA, MONTRON, NAULIN,
PAPEAU, PELLETIER, POUMAILLOUX, Mme TACQUET, M. TETARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TAP par M. FABER
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 4 Décembre 1981, le Conseil
Municipal a décidé d'aliéner au profit de MM. TURPIN Guy et Michel
(Menuisier et Serrurier) une parcelle de terrain d'une superficie
de 1.500 m², sise dans la Z.A.E.C.

Aux termes d'une lettre en date du 1er Décembre 1982,
MM. TURPIN ont fait part de leur intention d'annuler cette acquisi-
tion, motivée par une impossibilité de financement.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se pro-
noncer favorablement sur ce désistement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouf l'exposé de M. le Rapporteur

Vu la lettre de MM. TURPIN en date du 1er Décembre 1982,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE
24 DEC. 1982
APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

./.

DECIDE :

- d'accepter le désistement de MM. TURPIN Guy et Michel pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 1.500 m2 sise dans la Z.A.E.C. ? moyennant la somme de QUARANTE CINQ MILLE FRANCS (45.000 Frs) hors taxes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

pour le Maire

l'Adjoint Délégué,

